

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

**Arrêté fixant les formations de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement
de Strasbourg (ENGEES) ne pouvant être effectuées à distance pendant la crise
sanitaire née de l'épidémie de covid-19**

N° DGER/SDES/2021-47

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VIII ;

Vu le décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment son article 34 ;

Vu la demande du directeur de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) présentée le 26 janvier 2021 ;

Arrête :

Article 1er

Les formations de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) dont la liste est annexée au présent arrêté ne peuvent pas être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique.

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'établissement.

Article 3

La directrice générale de l'enseignement de la recherche au ministère de l'agriculture et de l'alimentation est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 JAN. 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Pauvy ch
Le sous-directeur
de l'enseignement supérieur
Jérôme COPPALA



Formation à effectuer en présentiel compte tenu de leur caractéristique pratique

base réglementaire : 1^e de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivent les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
à transmettre en .pdf et .xls à sdes-controle.dgen@agriculture.gouv.fr

Date de transmission :

Nom de l'établissement	École interne ou site	Désignation de la formation	Période (semaine n° à semaine n°)	Niveau	Effectif du groupe	Observations
ENGÉES	Strasbourg	F1 A	(04/02 matin puis 5, 9, 11, 19/02 après midi	14	TP Genie des procédés (1 salle dédiée/ groupe par 1/6ème de promo) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 A	(04/02 après midi - 05/02 matin - 12/02 après midi	14	DAO logiciel informatique (1 salle) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 A	(04/02 et 05/02 journée - 09/02 après midi	14	TP chimie des eaux (1 salle dédiée)	
ENGÉES	Strasbourg	F1 A	(09/02 matin (2h) - 10/02 après midi (2h) - 12/02 journée (6h) - 16 et 17/02 après midi (4h)	15	TO analyse de données (1 salle réservée pour les élèves n'ayant pas une connexion suffisante) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 A	04/02 et 05/02 journée	40	kit cash -deux groupes de 20 étudiants par jour / salle (2 salles)	
ENGÉES	Strasbourg	F1 A/FPA 1A	16/02 matin (2h) - 18/02 après midi (4h)	115	examens (3 grandes salles avec espacement) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 A	18,19/02 matin (2h)	42	SGI logiciel informatique (3 salles par 1/6 promo) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	FIPA 1A	19/02 après midi (3h30)	14	TP chimie des eaux (1 salle dédiée) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	FIPA 1A	23-24/02 après midi (4h)	14	TP Genie des procédés (1 salle dédiée) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	FIPA 1A	25/02 journée (8h15-12h30-13h30-17h45)	28	TP Hydraulod 1 (5 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe Hydro systèmes/Ecologie/Gebac	Semaine du 01 au 05/02 sauf lundi matin et vendredi matin	64	Examens Trame bleue (3 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe Hydro systèmes/Ecologie/Gebac	05/02 matin (2h)	64	Examens UE Valernes (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe Traitement/Exploitation-Travaux/Déchets/HU	05/02 (2h) matin)	55	Examens RDM (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	FIPA 2A	02/02 matin (2h)	28	TP Hydraulod 2 (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe 1 Hydro systèmes/Ecologie/Gebac	Semaine du 08 au 12/02 (sauf lundi matin mardi après midi et vendredi après midi)	43	TP réseau assainissement 1 (1 salle dédiée par 1/2 groupe) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe Traitement/Exploitation-Travaux/Déchets/HU	08/02 après-midi et 09/02 après-midi	55	Examens UE Valernes (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe HU	09/02 matin 11/02 journée, 12/02 après-midi	21	TP Hydraulod 1 (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	F1 et FIPA 2A Groupe HU	15/02 après-midi 16/02 journée jusqu'à 13h30	21	TP Hydraulod 1 (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	LPRO	8/02 matin - 12/02 matin - 15/02 matin	19	PORTEAU logiciel informatique (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	LPRO	11/02 après midi 22h	19	TP réseau assainissement 1 (1 salle dédiée par 1/2 groupe) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	LPRO	9/02(2h) -11/02(3h) -16/02 (3h)	19	Examens (1 salle) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	LPRO	08/02 (11h30) - 9/02 (13h0) - 10/02 (4h30) - 12/02 (1h30)	19	TD mobilisation des réseaux assainissement (2 salles) - respect 1/2 jauge dans les salles	
ENGÉES	Strasbourg	LPRO	16/02 après midi puis 17,18,19 février journée	19	Projet AFP (1 salle) - respect 1/2 jauge dans les salles	

email pour retour à l'établissement : marianne.bernard@engees.unistra.fr



Les cours directeur
de l'enseignement supérieur
Jérôme COPPALLE